



## Rapport d'activité 2022

# Pôle Protection de l'enfance Centre Parental « **Ti an Ere** »



**Asfad**  
148, rue de Lorient  
CS 64418  
35044 RENNES CEDEX  
02 99 59 60 01  
[siege@asfad.fr](mailto:siege@asfad.fr)



## SOMMAIRE

1	Présentation .....	3
1.1	L'Asfad .....	3
1.1.1	Présentation générale de l'Asfad .....	3
1.1.2	La raison d'être de l'Asfad .....	3
1.2	Présentation du pôle et de l'établissement .....	4
1.2.1	Le pôle Protection de l'Enfance .....	4
1.2.2	Le centre parental Ti an Ere .....	5
2	Synthèse du rapport d'activité et chiffres clés .....	5
2.1	Synthèse du rapport d'activité .....	5
2.1.1	Une proximité essentielle .....	5
2.1.2	Une convention partenariale avec un autre centre parental .....	6
2.1.3	La mise en place d'un logiciel Usagers .....	6
2.2	Les chiffres clés .....	7
3	Les missions de l'établissement Ti An Ere et le public accueilli .....	7
3.1	Les missions .....	7
3.1.1	La prévention et protection de l'enfant .....	7
3.1.2	Le parcours d'un mode d'accueil .....	8
3.2	Le public accueilli .....	9
3.2.1	Les demandes d'admission .....	9
3.2.2	Les admissions .....	10
3.2.3	Les prises en charge en 2022 .....	11
3.2.4	Les fins de prise en charge .....	12
3.3	Parcours de 3 familles accompagnées .....	13
4	Le bilan des actions menées .....	18
4.1	Projets collectifs et éducatifs .....	18
4.1.1	Un accompagnement autrement .....	18
4.1.1.1	<i>A nous la scène</i> .....	18
4.1.1.2	<i>J'éveille mes sens avec toi</i> .....	19
4.1.1.3	<i>Femme en toute intimité, projet transversal</i> .....	19
5	Les réflexions en cours, pistes de travail, d'amélioration en 2023 .....	19
5.1	Le projet d'établissement .....	19
5.2	L'évaluation externe .....	20
5.3	Le pouvoir d'Agir .....	20

## 1 PRESENTATION

### 1.1 L'Asfad

#### 1.1.1 Présentation générale de l'Asfad

L'Asfad est une association rennaise qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfant et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements, l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

#### Quelques éléments chiffrés au 31.12.2022 :

- 148 personnes en CDI au 31/12
- 47 CDDI chantier d'insertion en 2022
- Budget 2022 : 10 500 000€
- 19 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 24 bénévoles d'intervention en 2022

#### 1.1.2 La raison d'être de l'Asfad

Le projet associatif 2022-2027 de l'association pose les valeurs, la vision, l'identité de l'association et ses missions. Pour consulter le projet associatif : <https://www.asfad.fr/lasfad/projet-associatif/>



**Les valeurs de l'Asfad:** Être partie prenante d'une société équitable et solidaire dans laquelle chaque être humain sans discriminations à sa place et les moyens de son émancipation individuelle et collective.

**La vision de l'Asfad :** Être acteur d'un réseau partenarial, dans une dynamique de créativité permanente pour promouvoir les valeurs d'égalité, d'hospitalité et de bienveillance.

**L'identité :** Nous sommes une association à but non-lucratif, laïque, militante, qui entend par la multiplicité de ses expertises, promouvoir les valeurs de féminisme, d'égalité Femmes-Hommes, d'économie sociale et solidaire, de développement social, local et durable.

**Les missions :** Accueillir et accompagner le temps nécessaire des personnes en situation de vulnérabilité, en s'appuyant sur leurs capacités et expériences pour mener à bien leurs projets de vie.

## 1.2 Présentation du pôle et de l'établissement

### 1.2.1 Le pôle Protection de l'Enfance

Le **pôle Protection de l'Enfance** comprend un service (l'**UVMEP**) et deux établissements ; le centre **Ti ar Bed** (agrément depuis 2018) qui accueille 39 mineurs ou jeunes majeurs non accompagnés et le **centre parental Ti an Ere** (agrément depuis 1993) dont la capacité d'accueil actuelle est de 21 ménages.

Le **pôle protection de l'enfance** se situe au croisement des enjeux de **prévention**, de **protection** de l'enfant, d'**insertion** et de **parentalité**.

Au centre parental, les professionnel.le.s sont mis.e.s en tension entre deux notions fortes que sont la protection et la prévention. C'est un travail minutieux engagé par chacun.e d'eux.elles pour repérer et travailler avec le parent ses compétences et ses capacités. L'enjeu sur ce temps de prise en charge est également de leur permettre de se construire en tant que jeune adulte devenu parent.

Au quotidien, les professionnel.le.s du centre parental concourent à la protection de chaque enfant pris en charge et de sa famille :

- en travaillant au repérage de risque de danger pour l'enfant
- en menant des actions de prévention, de protection

Les professionnel.le.s de Ti an ere sont souvent sur un fil. Il leur faut agir par le soutien et non par la substitution. Être présent, au plus près et observer comment la fonction parentale s'améliore, stagne ou s'aggrave. Il s'agit pour eux de vérifier s'ils doivent se situer du côté de la protection de l'enfant ou de la prévention pour l'enfant.

Les données clés du pôle Protection de l'Enfance :

- 36 salarié.e.s en CDI, pour 31,31 ETP
- 4 salarié.e.s CDD de plus de 1 mois
- 1 apprentie Assistante de service social
- 1 stagiaire accueilli.e
- Budget 2022 : 2 365 469 €
- Administrateur.rices du Pôle : Jacques Ferlicot, Marie-Christine Noblanc et Evelyne Lussot
- Conseils de pôle :
  - Jacques Ferlicot et Evelyne Lussot : administrat.eur.rice.s délégué.e.s du pôle
  - Magali Larno et Amélie Gasc : responsables de service
  - Morgane Sauvée, Yolande Alix, Arnaud Sacré, Manon Joly : salarié.e.s
  - Nelly Bouin : directrice du pôle

## 1.2.2 Le centre parental Ti an Ere

<b>Equipe encadrement</b>	
Directrice du Pôle Protection de l'Enfance	Nelly BOUIN
Responsable de service	Magali LARNO
<b>Secrétaire de Direction : Fabienne LE MARCHAND</b>	
<b>Travailleur.se.s socia.ux.les</b>	
Assistante sociale	Aurélie LEMOINE Sonia GILOIS-FAFIN Laetitia RONDEL ( <i>depuis août 2022</i> )
CESF	Camille BOURGUENOLLE ( <i>CDD Remplacement à partir d'octobre 2022</i> )
Éducatrice de jeunes enfants	Yolande ALIX
Éducatrice spécialisée	Laurence COURTEILLE Anaïs MAUGEY Sarah MIMOUNI ( <i>congés maternité à partir d'août 2022</i> ) Aurélie PENHOUE ( <i>jusqu'en août 2022</i> )
TISF	Gwénaëlle LE GAST
Veilleurs de nuit	Rivaël MORIN Christine MASSON-SOURD Laura TAULEIGNE
<b>Équipe paramédicale et médicale</b>	
Auxiliaire de puériculture	Stéphanie BEAUVIR Marilyn FEUILLEAU Hélène FOUCAULT Valérie LECLER Cathy MALHERBE
Infirmière-Puéricultrice	Marie LAVANCHY Anne-Sophie DUBOIS ( <i>CDD Remplacement</i> )
Pédiatre	Françoise GANTIER ( <i>jusqu'en décembre 2022</i> )
Psychologue	Arnaud SACRÉ
Psychomotricien	Joris GAUVIN ( <i>jusqu'en septembre 2022</i> ) Solène PICCOLIN ( <i>depuis septembre 2022</i> )
<b>Agent de maintenance : Kevin GUILLOME (<i>jusqu'en décembre 2022</i>)</b>	

## 2 SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ET CHIFFRES CLÉS

### 2.1 Synthèse du rapport d'activité

#### 2.1.1 Une proximité essentielle

Le nourrisson est « celui qui ne sait manifester sa pensée par la parole ». Dès lors, tous les signes de son bien-être mais plus encore de son mal-être voire de freins à son bon développement doivent être décryptés par les professionnel.le.s de Ti an ere. Ainsi, pour garantir cette sécurité physique et affective à l'enfant et permettre aux professionnel.les d'être dans l'observation, l'évaluation, parfois la

protection immédiate, il convient que les orientations de préadmission soient précises pour calibrer et évaluer l'intérêt de proximité avec les professionnel.le.s.

Dans les situations repérées avec les partenaires comme relevant de la protection (plus que de la prévention), l'accueil dans la résidence-foyer vient sécuriser l'enfant. La proximité des logements familles avec les bureaux des professionnel.le.s et l'accueil 24h/24h sont des éléments essentiels à cette prise en charge sécurisante.

Ainsi, nous ne pouvons parfois admettre des familles malgré la vacance d'un logement disponible dans le parc extérieur car le centre parental se doit de protéger des tout-petits. Cela peut avoir des incidences sur les possibilités d'admissions des familles en attente.

En dépit de notre vigilance, de notre souci d'ajustement et préoccupation à maintenir un taux d'occupation convenable ; la complexité des problématiques familiales liées à la protection des nourrissons se traduit par un taux d'occupation de 83%, en deçà de notre souhait.

### 2.1.2 Une convention partenariale avec un autre centre parental

Le poste de veille de nuit a une place singulière dans le cadre des missions du centre parental. Les professionnel.le.s qui l'occupent sont présent.e.s à des moments particuliers et des moments fragiles parfois de la vie des personnes accompagnées. Ceci est d'autant plus vrai avec la prise en charge d'enfants. Il.Elle.s sont pour autant seul.e.s au cours de cette mission et peuvent être dépositaires de beaucoup de paroles et d'angoisses. Le « trait d'union » qu'ils réalisent avec l'équipe de jour n'est parfois pas suffisant pour l'analyse et la prise de recul nécessaire à l'accompagnement et les interventions.

Afin de soutenir l'ensemble des professionnel.le.s dans l'exercice de ces missions, nous avons conventionné avec un autre centre parental pour permettre aux veilleurs.e.s de nuit de nos établissements d'avoir accès à de l'analyse de la pratique.

### 2.1.3 La mise en place d'un logiciel Usagers

En 2021, nous avons engagé une transformation numérique avec la mise en place d'un logiciel « Usagers ». 2022 est caractérisée par une appropriation modérée mais progressive. Certaines fonctionnalités viennent complexifier en effet la pratique des professionnel.le.s et un travail d'appropriation à l'outil est nécessaire.

Ce nouvel outil doit permettre à l'établissement de sécuriser les données des familles accueillies et faciliter la continuité de parcours.

## 2.2 Les chiffres clés

	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Salarié.e.s en ETP	20,81	20,81
Nombre de personnes accueillies par le service	<b>24</b> unités familiales dont 4 couples <b>59</b> personnes <ul style="list-style-type: none"> <li>• 24 femmes</li> <li>• 5 hommes</li> <li>• 30 enfants</li> </ul>	<b>31</b> unités familiales dont 7 couples <b>73</b> personnes <ul style="list-style-type: none"> <li>• 31 femmes</li> <li>• 7 hommes</li> <li>• 35 enfants</li> </ul>
Nombre d'admissions	<b>11</b> Unités familiales Soit 14 adultes et 11 enfants	<b>18</b> unités familiales Soit 22 adultes et 15 enfants
Tranche d'âge pour les adultes	Moyenne d'âge des parents accueillis : 22 ans <ul style="list-style-type: none"> <li>- 14 % ont moins de 18 ans</li> <li>- 52 % ont de 18 à 21 ans</li> <li>- 21 % ont 22 à 25 ans</li> <li>- 13 % ont + de 26</li> </ul>	Moyenne d'âge des parents accueillis : 24 ans <ul style="list-style-type: none"> <li>- 13 % ont moins de 18 ans</li> <li>- 34 % ont de 18 à 21 ans</li> <li>- 29 % ont 22 à 25 ans</li> <li>- 24 % ont + de 26</li> </ul>
Moyenne durée de prise en charge	<b>14,7 mois</b>	<b>12,3 mois</b>
Taux d'occupation	80%	83 %
Nombre de placements ordonnés par le juge des enfants	5	6
Moyenne d'âge des enfants accompagnés	A l'admission : 3 mois A la fin de la prise en charge : 17 mois	A l'admission : 3,9 mois A la fin de la prise en charge : 14,3 mois
<b>Le parc locatif</b> 10 logements en résidence foyer (dont 1 studio de repli) 7 Logements extérieurs loués à des bailleurs sociaux		

## 3 LES MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT TI AN ERE ET LE PUBLIC ACCUEILLI

### 3.1 Les missions

#### 3.1.1 La prévention et protection de l'enfant

« La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant ; à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social ; et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation dans le respect de ses droits. »

Le centre parental propose un accompagnement de proximité. Il vise à offrir un cadre sécurisant et constructif à la famille. Une attention particulière est portée sur la sécurité, le développement et le bien-être de l'enfant. Les observations et évaluations de l'équipe pluridisciplinaire permettent de déterminer les actions de prévention et de protection. Le soutien apporté aux familles et à l'enfant peut être matériel, éducatif et psychologique. En fonction de chaque famille, les professionnel.le.s réfléchissent pour offrir des modalités d'accueil et d'accompagnement diversifiées. Pour garantir la sécurité de l'enfant, le centre parental peut accompagner et proposer la séparation physique de la mère, des parents et de l'enfant au travers d'accueils séquentiels, de l'inscription des enfants dans un accueil collectif mais aussi en sollicitant un placement auprès des autorités compétentes.

Dès le rendez-vous de préadmission, nous présentons aux parents la spécificité de notre accompagnement dans ce cadre défini. Notre mission est de les accompagner à être les premiers protecteurs de leurs enfants, de les accompagner à consolider leur savoir-être et savoir-faire. Si certaines fragilités, impossibilités des parents ne leur permettent pas d'être dans ce rôle au quotidien, nous pouvons être amené.e.s à soutenir la mise en place de relais pour tisser ces temps et espaces sécurisés avec eux.

### 3.1.2 Le parcours d'un mode d'accueil

Le rapport des 1000 premiers jours consacre un chapitre complet à la question des modes d'accueil des enfants de 0 à 3 ans en mettant en avant la richesse de ces espaces et du temps passé aussi bien pour les enfants que pour les parents.

En effet, ces modes d'accueil/de garde interviennent à une étape sensible du développement psychomoteur, social et affectif de l'enfant dans ses apprentissages et interactions (autonomie/langage/construction du lien d'attachement), mais également à une période de grande vulnérabilité. Ainsi, ils constituent de véritables lieux d'observation et d'évaluation du développement des enfants et parfois de dépistages.

Dans le premier trimestre d'accueil au centre parental, nous abordons avec les familles les différents modes d'accueil existant au sein de notre structure et dans le droit commun.

Le centre parental propose à l'interne un espace d'accueil appelé « l'espace enfant ». Nous pouvons accueillir 8 enfants avant leurs 10 semaines et en urgence si besoin. Deux professionnelles sont présentes sur les temps d'ouverture. Les parents peuvent, sur certains temps, y rester. Ce sont des temps privilégiés qui favorisent l'échange, la pair-aidance, les interactions et aussi le lien avec l'accompagnement à domicile des référent.e.s. C'est un lieu d'observation, d'éveil, de stimulation, et de socialisation qui permet de favoriser le processus de séparation /individuation. Nous pouvons y repérer chez l'enfant d'éventuelles manifestations de mal être (évitement du regard, pleurs intenses, hypotonie, troubles du sommeil, de l'alimentation...) qui permettent un accompagnement de très grande proximité. Il permet également aux parents d'avoir des temps de respiration et de repos.

Les fragilités rencontrées par les personnes que nous accompagnons peuvent parfois être exacerbées/amplifiées à l'arrivée d'un enfant. Notre mission est de leur donner le temps de retrouver leur équilibre, cela passe souvent par ces espaces et temps dont ils.elles ont besoin pour s'occuper d'eux.elles.

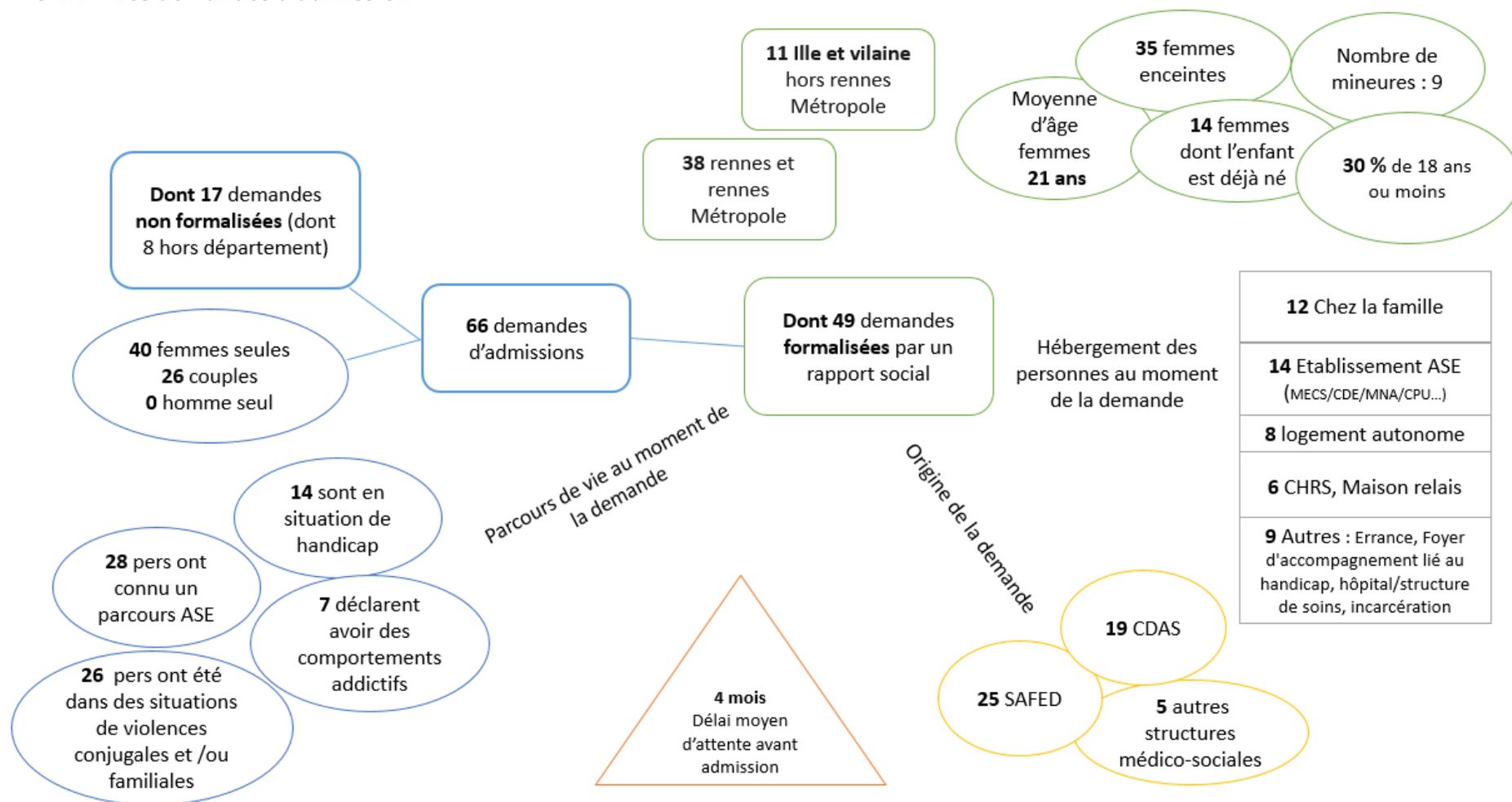
Ce dispositif est une première étape vers un mode d'accueil collectif plus pérenne et hors centre parental.

Nous disposons au sein de l'Asfad d'un pôle petite enfance au sein duquel il a 2 multi-accueils. Le centre parental a fait le choix de réserver 2 berceaux. Ainsi, nous pouvons si la situation le demande rapidement mettre en place un accueil 5 jours semaines pour un enfant.

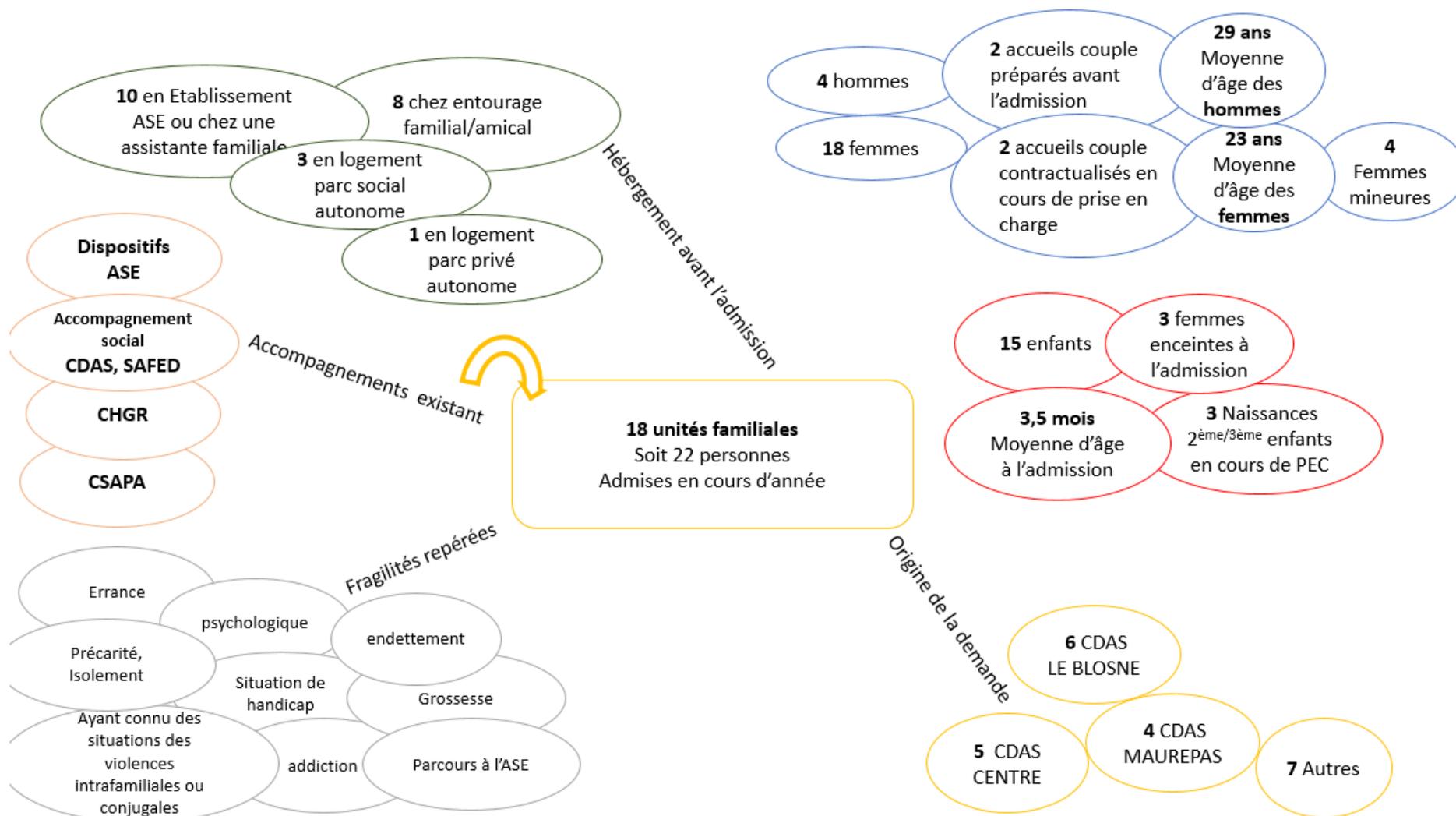
La proposition de l'inscription dans un mode d'accueil de droit commun est rapidement abordée et amorcée avec la famille, au regard des délais d'attente conséquents. Nous instaurons un accompagnement de grande proximité avec les professionnel.le.s des crèches et les parents en faisant des points réguliers tripartites ou en le formalisant par un contrat d'accompagnement.

## 3.2 Le public accueilli

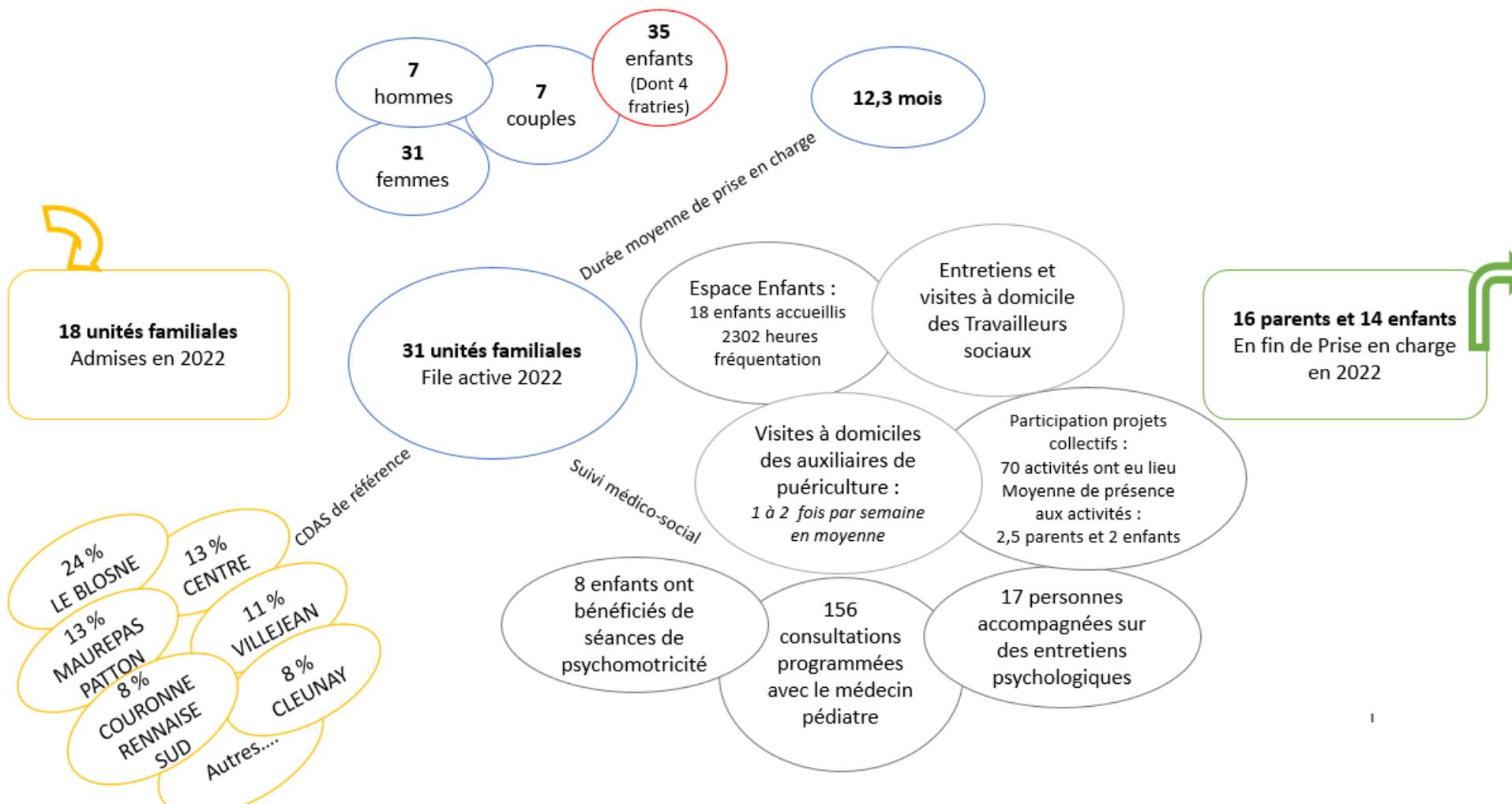
### 3.2.1 Les demandes d'admission



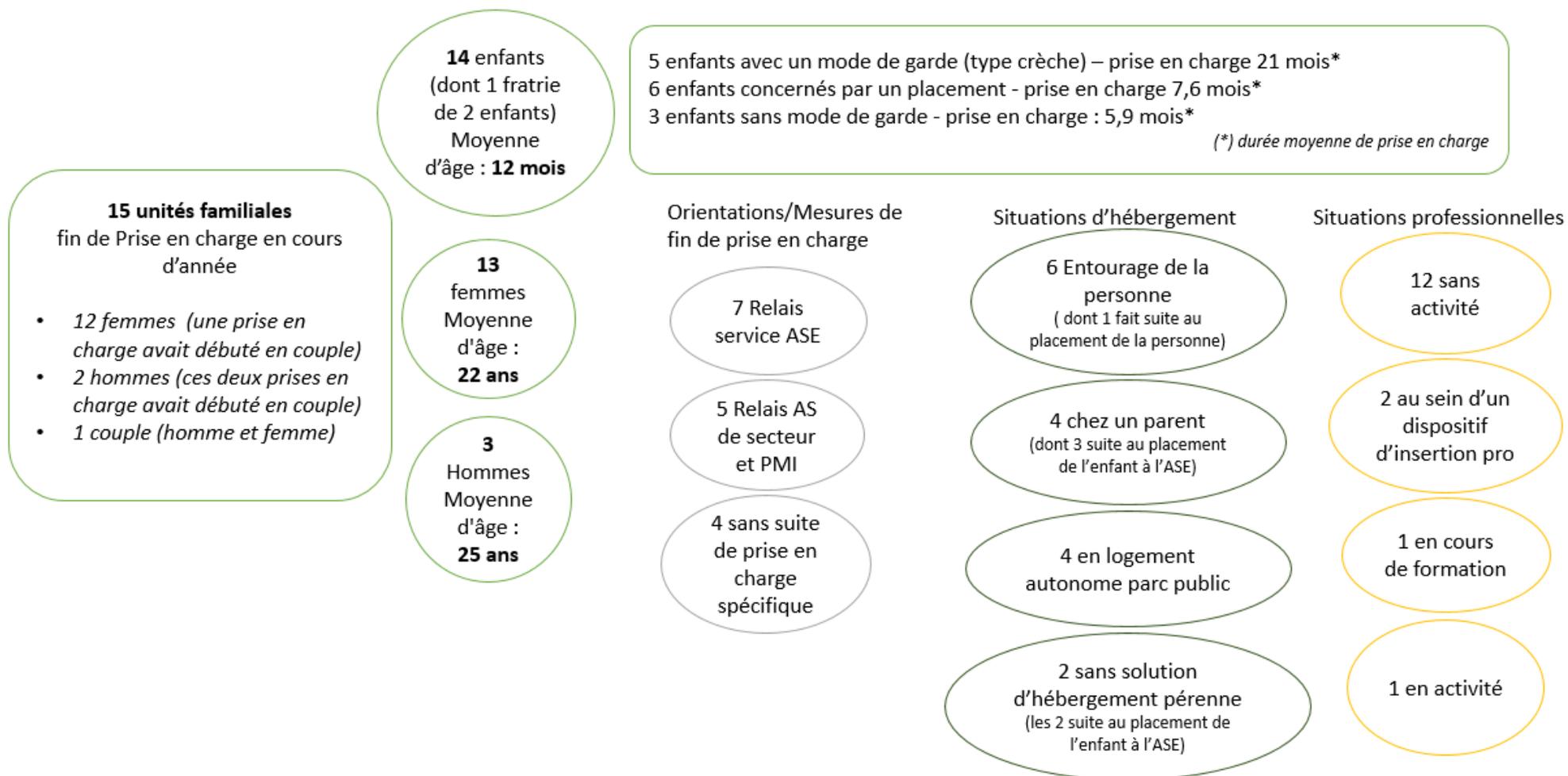
### 3.2.2 Les admissions



### 3.2.3 Les prises en charge en 2022

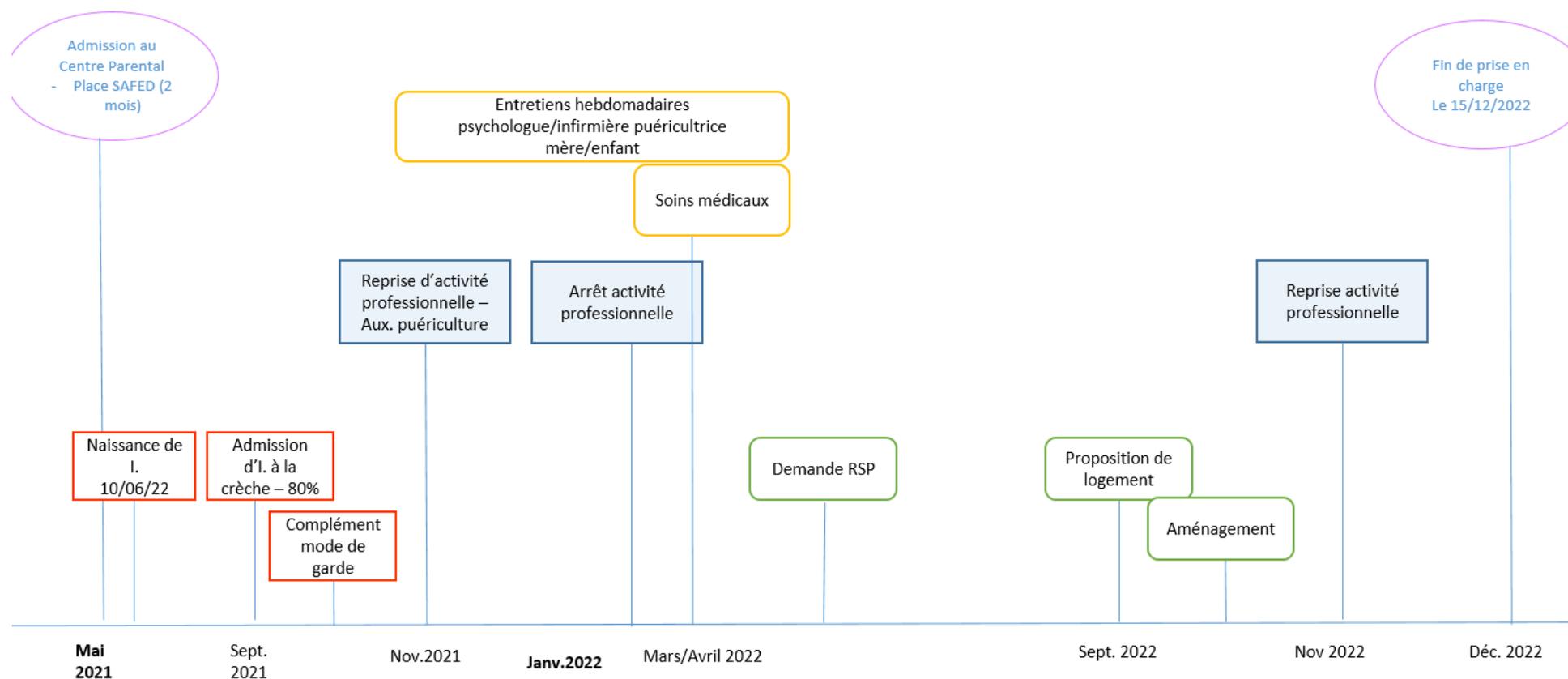


### 3.2.4 Les fins de prise en charge

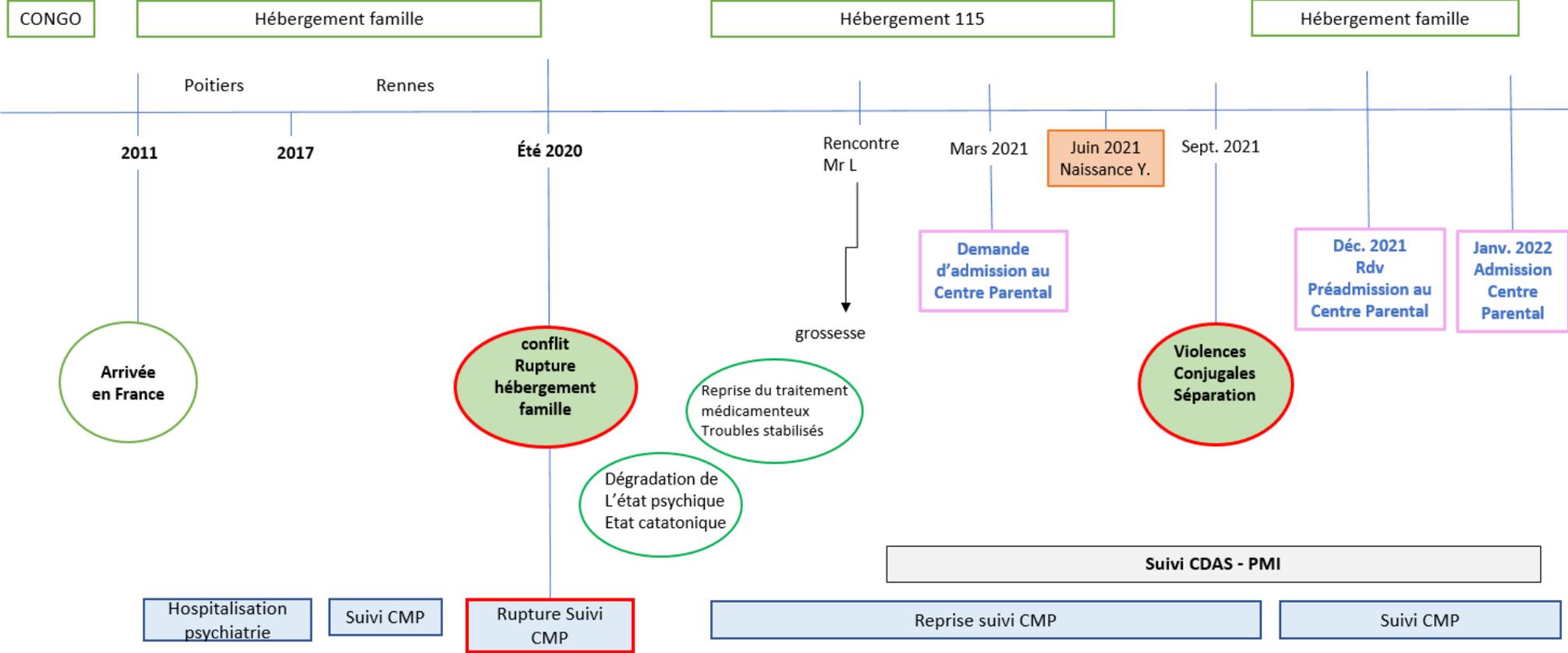


### 3.3 Parcours de 3 familles accompagnées

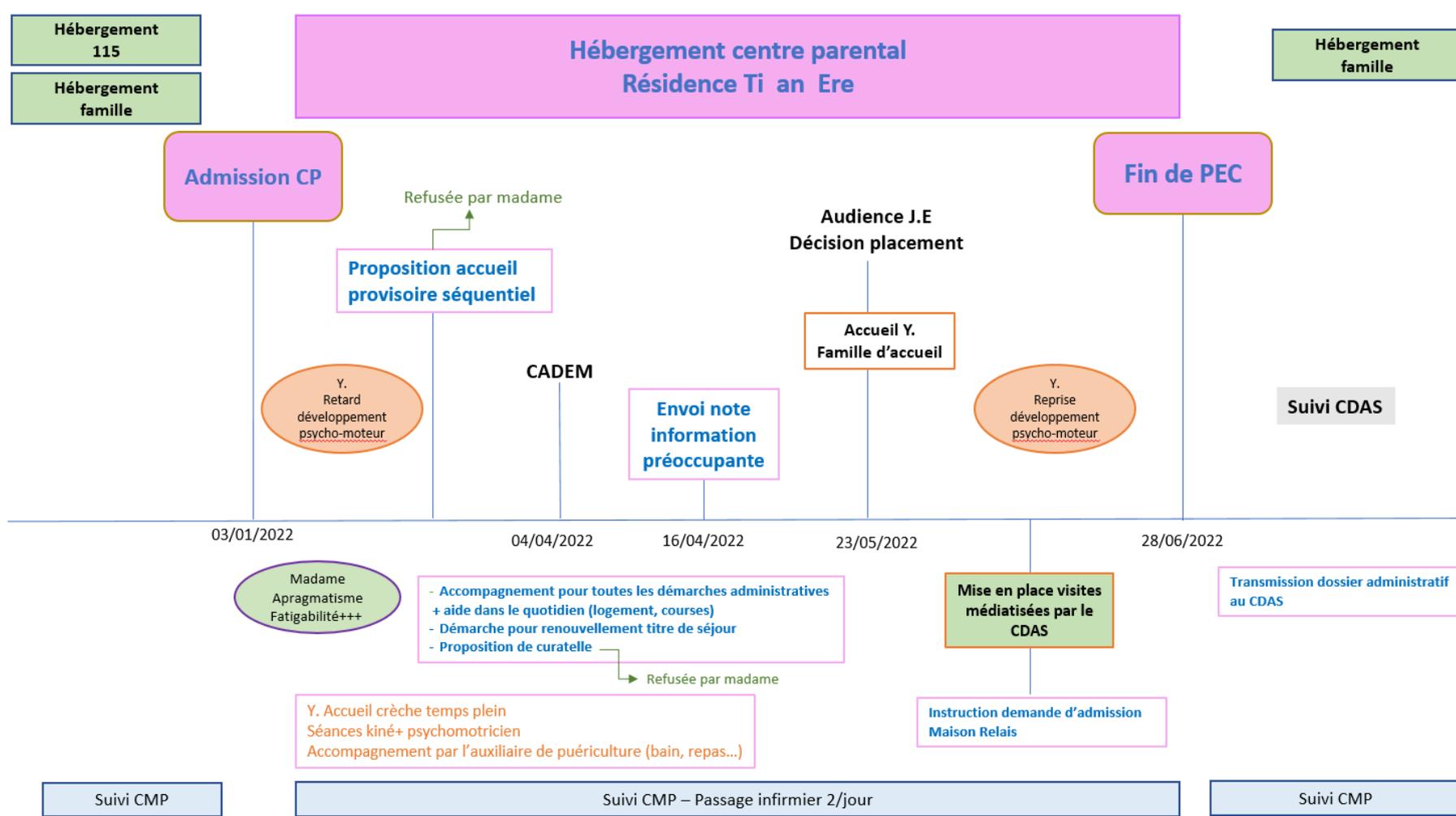
#### Situation de Madame M et sa fille (19 mois de prise en charge)



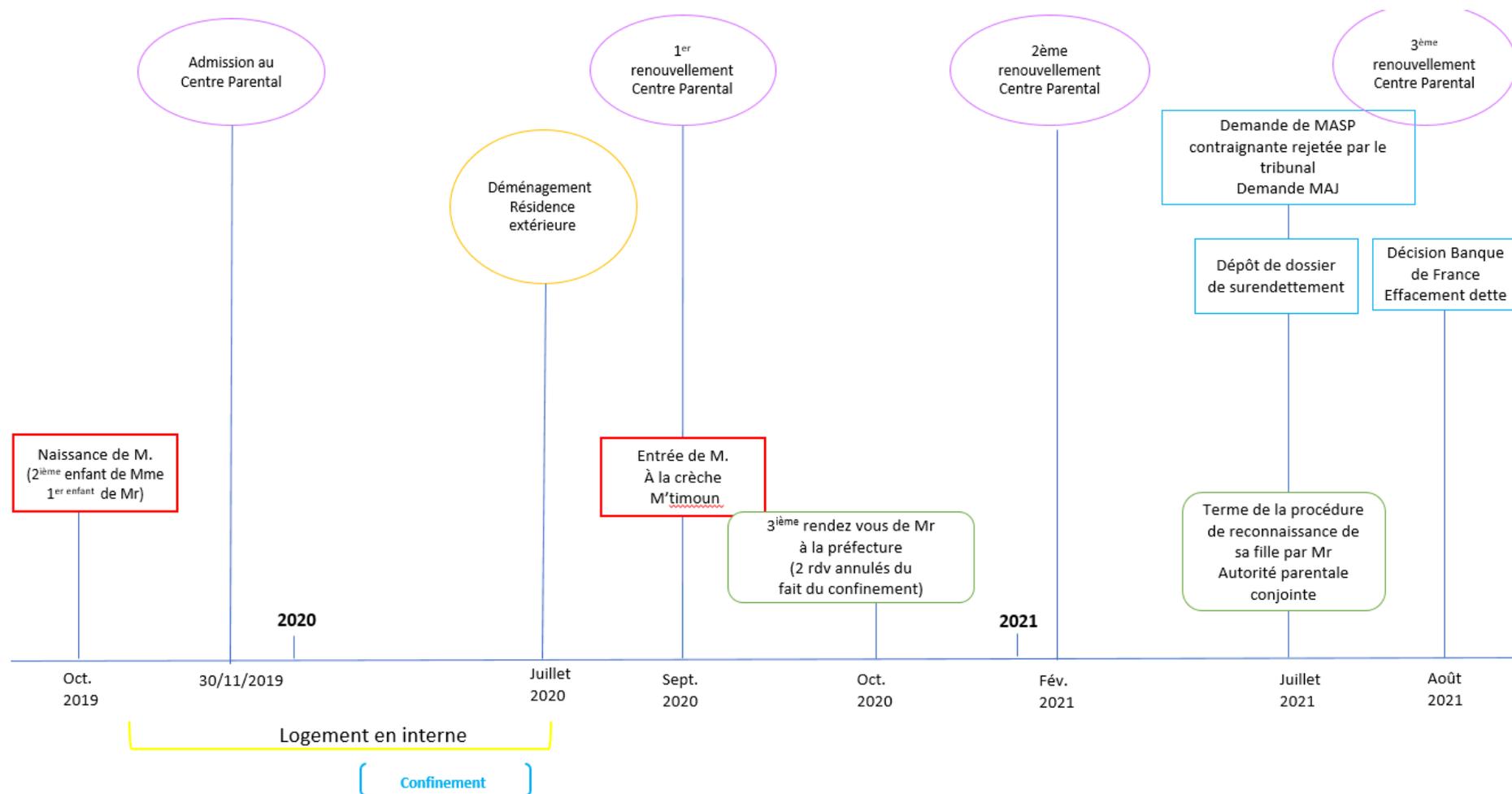
**Situation de Madame N. et son fils avant l'Accueil au centre parental**



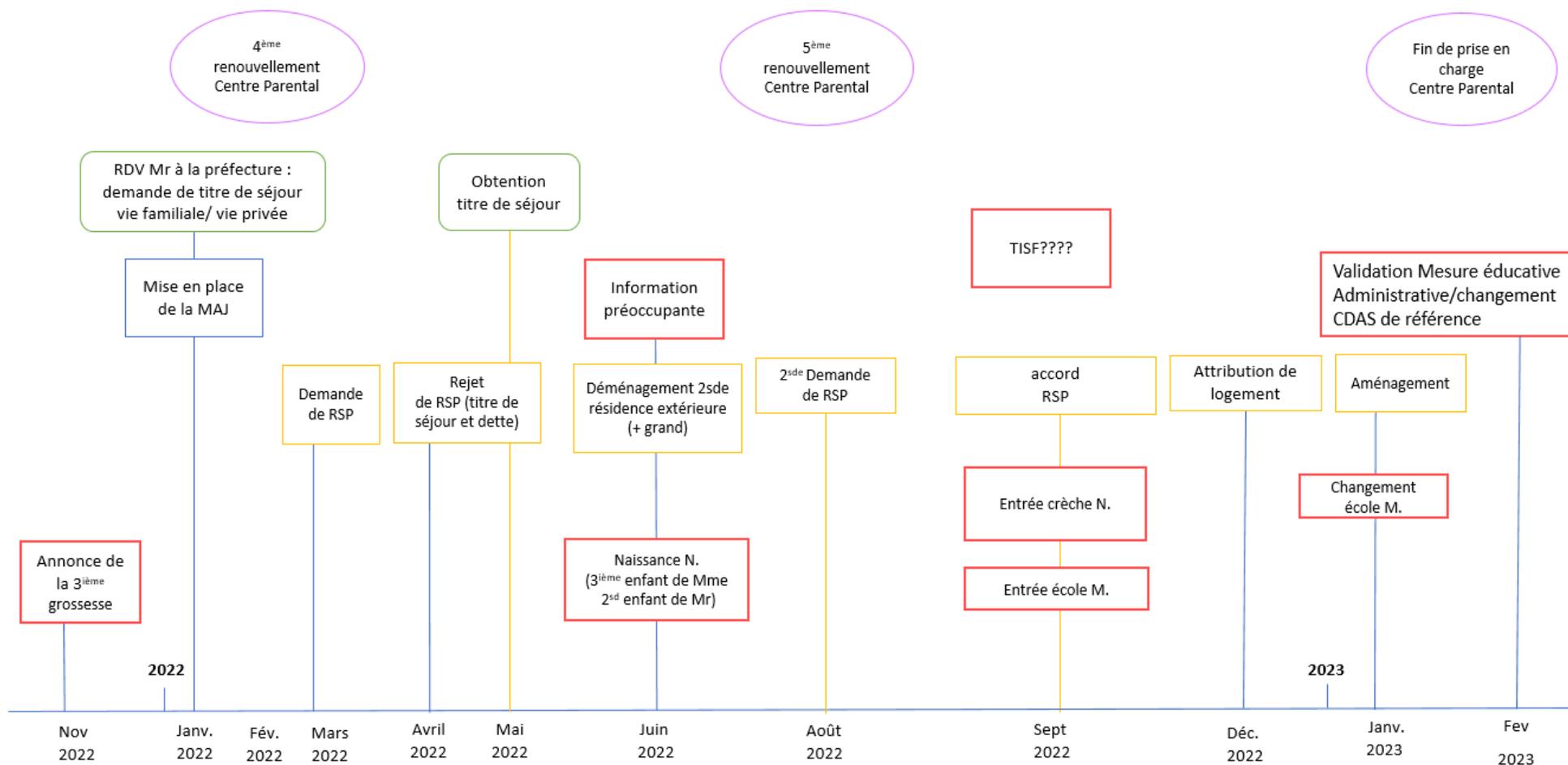
**Suite : situation de Madame N. et son fils durant l'accompagnement par le centre parental**



## Situation Madame B. et Monsieur G. leur fille et leur fils (3ans et 3 mois)



Suite : Situation Madame B. et Monsieur G. leur fille et leur fils (suite)



### 4.1 Projets collectifs et éducatifs

L'année 2022 est fortement marquée par une ouverture à de nouvelles actions en faveur de l'accompagnement des parentalités. Dans le cadre de réponses à de nombreux appels à projet, les 1000 premiers jours de l'enfants (ARS/DRETS), cultur'actions Solidaire (ARS), Innovation et Expérimentation sociale (DRETS) nous avons pu bénéficier de financement pour favoriser le lien social et développer des actions collectives à destination des enfants et des parents « bébé yoga », « bébé nageurs », « bébé massage », mais aussi des actions culturelles et de bien-être à destinations des parents « A nous la scène », « Femmes en toute intimité ».

#### 4.1.1 Un accompagnement autrement

Les femmes et hommes accompagnés au centre parental ont eux-mêmes très souvent eu des parcours de vie difficiles (cadre affectif et physique peu sécurisant, violences familiales, conjugales, sexuelles). La construction de leur nouvelle place de parents passe aussi par la construction de leur propre identité. Il leur faut devenir parent et adulte en même temps. C'est ce que les professionnel.le.s s'attachent à faire au quotidien lors de leurs différentes interventions. Mais la construction de soi passe aussi par le « faire », « l'agir », « le découvrir » etc.

Ainsi depuis quelques années, le centre parental a une attention particulière à la mise en place de projets collectifs singuliers.

##### 4.1.1.1 A nous la scène



**STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ**

Le projet « A nous la scène » est de proposer aux familles accompagnées un temps de partage entre parents pour partir à la découverte des différents lieux culturels de Rennes de la saison culturelle 2022/2023. Ainsi, prendre le temps entre adultes, afin de découvrir ce nouvel environnement, à la fois par la rencontre, l'échange et la pratique. Nous visons, dans le cadre de ce projet un objectif d'épanouissement et de construction personnelle pour les adultes et ainsi :

- Permettre la découverte des différents arts et lieux dédiés
- Favoriser la construction d'une identité culturelle et citoyenne
- Sensibiliser aux pratiques artistiques

Pour permettre aux parents cette échappée de quelques heures, le centre parental propose d'organiser la garde de leur enfant avec un partenariat avec l'association « La maison des chaudoudoux ». Pour financer ce projet, nous avons bénéficié d'une subvention de la FAS – Cultur'actions.

Les parents ont ainsi pu au cours du dernier trimestre 2022 assister à des spectacles au TNB, Opéra, Tambour, des séances de cinéma et visiter les coulisses de certains lieux. Nous poursuivons ce parcours de découverte en 2023.

#### 4.1.1.2 J'éveille mes sens avec toi



STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ  
#FranceSolidaire



Le projet « j'éveille mes sens avec toi » débuté en 2021 grâce à des financements internes

s'est poursuivi en 2022 dans le cadre d'un financement Etat « 1000 premiers jours ». De par ses missions d'accompagnement à la parentalité, de prévention le centre parental propose des temps privilégiés parent-enfant.

Ainsi ont été proposés aux dyades des temps de BB-nageurs dans un cadre privilégié d'une piscine privée accompagnés par un maitre-nageur, des ateliers de portage avec une puéricultrice formée, des ateliers de BB yoga associés à de la réflexologie, et de massage bébé. Un espace Snoezelen a pu être aménagé au sein de l'espace enfant.

#### 4.1.1.3 Femme en toute intimité, projet transversal

Le projet « Femme en toute intimité », transversal aux service de l'Asfad avait pour objectif de donner



la parole aux femmes accompagnées et de favoriser les espaces d'échange autour des questions intimes des femmes, de rendre visible la problématique des femmes précaires face aux menstruations et aux soins du corps, d'apporter de l'information aux femmes et de faire des liens avec les partenaires concernés par la santé sexuelle des femmes et la prévention des risques.

Ce projet a eu lieu en partenariat avec des étudiants stagiaires en médecine et sages-femmes sur une semaine au mois de mai 2022 et en collaboration avec une illustratrice qui a permis une expression plus graphique sur ces sujets. Une affiche a été réalisée au terme de ces ateliers.

Une 30aine de femmes sur l'ensemble de l'association ont participé à ces temps. Au centre parental, une journée complète y a été consacrée.

## 5 LES REFLEXIONS EN COURS, PISTES DE TRAVAIL, D'AMELIORATION EN 2023

### 5.1 Le projet d'établissement

L'écriture du projet d'établissement (2023- 2028) démarrera au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 pour se clôturer fin juin 2023. Ce projet sera l'occasion de travailler notre organisation et nos fonctionnements afin de garantir un accompagnement adapté aux personnes accueillies.

Ce travail de fond sera soutenu par les consultants de « Consol et Compagnie » qui invitent les professionnel.le.s à réfléchir sur les forces et faiblesses des services et de l'établissement, à croiser les axes stratégiques, fondement du projet associatif de l'Asfad et les missions et mode d'interventions

des équipes. Le regard des partenaires permettra également de se poser la question de notre place sur le territoire.

## 5.2 L'évaluation externe

L'évaluation externe de Ti an Ere aura lieu en 2023. Le rapport permettra de dégager des axes de travail. L'image à un instant « t » du service va nous permettre de mettre en avant ce que nous devons consolider, retravailler, approfondir aussi bien dans nos modes d'interventions auprès des familles que dans le cadre réglementaire de l'établissement.

## 5.3 Le pouvoir d'Agir

Un des axes forts du projet associatif est celui du pouvoir d'agir des familles que nous accompagnons. Au sein du centre parental, cette implication des familles est à l'œuvre (Projet personnalisée, programmation des activités collectives, questionnaires de satisfaction...) mais est loin d'être suffisante. L'enjeu de demain est que les familles soient pleinement actrices de la construction de leur parcours et cela passe aussi par des outils d'accompagnement adaptés, comme le projet personnalisé d'accompagnement (PPA). Un travail a été engagé avec Hewel cette année 2022 pour créer cet outil.

Nous amorçons également une réflexion pour la transformation des réunions résident.e.s en CVS.

**Magali LARNO**

*Responsable de service*

**Nelly BOUIN**

*Directrice du Pôle Protection de l'Enfance*